

No de la résolution
ou annotation



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 4 octobre 2022 à 18h30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Audrey St-James	Parent
Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Maude H.-Larose	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2 NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Annie Dufour que Maude H.-Larose soit secrétaire lors de cette séance.

Maude accepte.

CÉ-22/23-001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

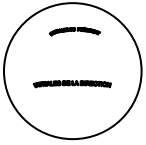
Il est proposé par Audrey St-James, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté en ajoutant un point qui se nomme : Présentation de Serge Dion – Plan triennal.

CÉ-22/23-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

On souhaite vérifier si les parents ont reçu un message les invitant à poser leurs questions lors des conseils d'établissement ?



No de la résolution
ou annotation



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

5. MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**a. NOMINATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Il est proposé d'utiliser des règles simples pour la nomination à la présidence. Proposition énoncée par Joelle Bergeron.

CÉ-22/23-003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les gens sont invités à procéder aux mises en candidature.

Joelle Bergeron propose Sandy Bouvier

Audrey St-James appuie.

Il n'y a pas d'autre candidat. Fermeture des mises en candidature. Sandy Bouvier accepte. Elle est nommée présidente du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

CÉ-22/23-004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Élection de la vice-présidence

Annie Dufour propose Audrey St-James

Maude H.-Larose appuie.

Il n'y a pas d'autre candidat. Fermeture des mises en candidature.

Audrey St-James accepte.

Audrey St-James est nommée vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

CÉ-22/23-005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de la résolution
ou annotation



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

b. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Il est suggéré par Benoit Bertholet que François Paquette soit nommé représentant de la communauté. Si François refuse, voici les noms suggérés, en ordre de priorité : Jocelyn Poitras et Marie-Josée Roy.

CÉ-22/23-006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Le formulaire est présenté. Les membres sont invités à le compléter. Il est du devoir de chaque membre de tenir à jour ce document.

d. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

La direction nous présente le document. Il est proposé par Annie Dufour d'adopter les règles de régie interne tel que présenté.

CÉ-22/23-007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

e. FORMATION OBLIGATOIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil accepte la proposition de la direction concernant la répartition de la lecture des fiches en fonction des sujets abordés durant l'année. Les fiches qui auraient dû être vues pour la première réunion en octobre sont réparties durant l'année afin de couvrir le tout.

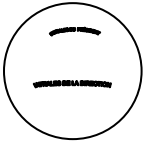
f. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Benoit demande aux membres de lui envoyer les dates des mardis dont ils ne sont pas disponibles d'ici mardi le 11 octobre afin de concevoir un calendrier des rencontres

De plus, il est proposé que les séances commencent à 18h30

g. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Benoit présente le fonctionnement du budget de fonctionnement, la politique ayant été votée à l'intérieur des règles de régie interne.



No de la résolution
ou annotation



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

**6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2022
ET SUIVI**

Il est proposé par Joelle Bergeron, et résolu :
QUE le procès-verbal du 14 juin soit adopté tel quel.

CÉ-22/23-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION DE SERGE DION – PLAN TRIENNAL

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur des services éducatifs du CSSDS, vient expliquer les règles entourant le plan triennal.

Afin de dynamiser les services éducatifs à l'école, il est proposé par Sandy Bouvier de créer un comité de travail pour le maintien des services éducatifs de qualité à l'école Saint-Laurent, selon une structure qui sera discutée avant la tenue de la prochaine réunion, par voie électronique.

8. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Benoit Bertholet présente le tableau avec les montants d'argent qui sont dans le fonds à destination spéciale.

9. ACTIVITES ET SORTIES ÉDUCATIVES

Il est proposé par Annie d'autoriser les sorties éducatives autour de l'école soit Lawrenceville, Valcourt durant l'année scolaire 2022-2023 ainsi que l'activité de la sortie aux citrouilles telle que présentée par Maude H Larose.

CÉ-22/23-009

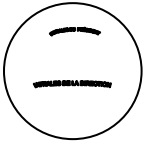
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. CAMPAGNES DE FINANCEMENT ET DONS

Il est proposé par Annie de refaire la vente de sapins de Noël et d'organiser la campagne de financement.

CÉ-22/23-010

ADOPTÉE À L'UNANIMITE.



No de la résolution
ou annotation



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

11. MOT DU PRÉSIDENT

12. MOT DES MEMBRES DU PERSONNEL

Les enseignants présentent les activités prévues cette année.

13. MOT DU DIRECTEUR

C'est un beau début d'année pour ce qui est du quotidien de l'école. Nous sommes bien heureux de l'intégration et de l'efficacité de Marilyne, la nouvelle secrétaire.

14. QUESTIONS DIVERSES

Sandy Bouvier souligne un bon coup, soit la plateforme (Espace) de communication qu'utilise Anick. Une belle visibilité de la classe pour les parents.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Audrey, et résolu que la séance soit levée, à 21h00.

CÉ-22/23-011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Sandy Bouvier, présidente du conseil
d'établissement

Benoit Bertholet, directeur